

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Les 100 jours de l'administration Plante-Ollivier

La Ville de Montréal augmente la superficie protégée des milieux naturels du Technoparc

MONTRÉAL, le 18 février 2022 – Soucieuse de léguer une ville plus verte et plus résiliente aux Montréalaises et aux Montréalais d'Est en Ouest, la Ville de Montréal annonce qu'elle protégera les terrains qui lui appartiennent et qui sont situés à l'intérieur de l'Éco-campus Hubert Reeves et près du marais IPEX, dans le secteur du Technoparc Montréal.

En maintenant le caractère naturel des terrains municipaux au sud du Technoparc, l'administration Plante-Ollivier vient protéger, tel qu'elle s'était engagée à le faire, des terrains dotés d'une riche biodiversité et qui constituent un précieux îlot de fraîcheur au cœur d'un important ensemble immobilier.

« Nous avons toujours eu le courage d'agir pour protéger les milieux naturels et pour assurer la résilience de notre métropole afin d'offrir une meilleure qualité de vie aux Montréalaises et aux Montréalais. Nous avons déjà démontré notre volonté d'agir avec le Grand parc de l'Ouest. En ce début de deuxième mandat, nous poursuivons le travail en vue d'offrir une ville plus verte à la population montréalaise en respectant notre engagement d'augmenter la superficie du parc-nature Des Sources, dans le secteur du Technoparc. Nous avons le devoir de protéger ces milieux naturels extrêmement riches, qui comprennent une biodiversité unique à ce secteur, et nous sommes fiers d'ouvrir la voie à un Technoparc plus vert », a déclaré la mairesse de Montréal, Valérie Plante.

Il s'agit d'une première étape dans la protection des milieux naturels de ce secteur. La Ville de Montréal travaillera avec toutes les parties prenantes, notamment le gouvernement du Canada, sur une vision d'ensemble pour permettre la protection des milieux naturels et le développement économique du secteur. À terme, la Ville de Montréal souhaite toujours tripler la superficie du parc-nature Des Sources.

« La protection des milieux naturels est une priorité chère à notre administration, c'est pourquoi nous continuons de poser des actions concrètes en ce sens. Le Technoparc de Montréal renferme des écosystèmes riches qui doivent être protégés pour assurer notre résilience envers les changements climatiques, mais aussi pour que les générations futures puissent continuer de profiter de ces milieux uniques. Nous nous sommes engagés à augmenter sa superficie protégée et c'est exactement ce sur quoi nous travaillons actuellement, pour le bénéfice de

l'ensemble des Montréalaises et des Montréalais », a déclaré Caroline Bourgeois, responsable des grands parcs, des sports et loisirs, du Mont-Royal, du parc Jean-Drapeau, d'Espace pour la vie et de l'Est de Montréal au sein du comité exécutif.

Le développement industriel au sein du Technoparc pourra, pour sa part, aller de l'avant, mais sera concentré à l'extérieur des zones protégées. L'objectif demeure de faire du Technoparc le plus grand pôle d'innovation au Canada et un modèle de développement durable.

Pour télécharger l'image, veuillez cliquer ici: <https://we.tl/t-xUw2CtIJM0>

-30-

Source :

Marikym Gaudreault

Attachée de presse du comité exécutif

Cabinet de la mairesse et du comité exécutif

438 925-0884

marikym.gaudreault@montreal.ca